

# La communion satanique

## Briser la fusion entre l'enfant abusé et l'abuseur

Lorsqu'un enfant est abusé sexuellement par un adulte connu de lui, il a accès à l'expérience traumatique ancienne de cette personne. Pour Catherine Briod de Moncuit, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, il s'agit de dissocier l'enfant du passé et celui du présent.

Dans ses premiers travaux, Freud avait mis en lumière l'existence des traumatismes physico-psychiques, en particulier les abus sexuels. Sa vision des heurts et avatars du développement de l'être humain a d'abord été extrapsychique. Puis, il est passé à une lecture intrapsychique telle que nous la connaissons aujourd'hui, avec les différents stades (oral, anal, génital et œdipien) de ce développement. Je renvoie le lecteur au livre de Jeffrey Masson (1984) sur l'histoire de ce déplacement. Quoi qu'il en soit, tout le mouvement psychanalytique a suivi la deuxième idée de Freud. Depuis, le « monde psy » analyse les choses en termes de « ou bien/ou bien » : ou nous sommes sur le registre extrapsychique, donc dans le domaine de la médecine sociotraumatique, ou nous sommes sur le registre de l'intrapsychique, donc dans le domaine de la névrose et des bénéfices secondaires de celle-ci. Les deux termes de cette alternative vont conditionner l'attitude du thérapeute, qui court alors le risque de découvrir un trauma là où il n'y en a pas ou de passer à côté d'un trauma réel, mais ancien. Il serait plus opérationnel de substituer un « et » au « ou ». Le thérapeute peut être sur le registre du trauma et de la névrose à la fois. Il entre alors dans le domaine de l'interpsychique, dans lequel il va devoir déterminer en quoi les traumas subis par le patient ont bloqué ou perturbé son développement psychique.

### Œdipe pulvérisé

Le regard que je vais porter dans cet article est à la fois psychogénétique et rétrospectif. Je me fonde en effet sur ma pratique avec des adultes ayant été sexuellement abusés durant leur enfance par une personne adulte de référence, et j'en tire deux constatations quant au vécu de l'enfant agressé :

- Quel que soit l'âge de l'enfant au moment des agressions sexuelles et le niveau de développement atteint, les abus répétés et non pris en compte ont pour effet au mieux de perturber son développement, au pire de le faire régresser à des stades antérieurs.

- Les agressions sexuelles répétées et non prises en compte altèrent l'organisation ou l'ébauche d'organisation œdipienne. Elles catapultent l'enfant d'une position de sujet de son histoire à une position d'objet dans son histoire.

Dans tous les cas de figure que j'ai rencontrés, Œdipe s'est retrouvé cloué à l'arbre, agressé par Laos, séduit par Jocaste, dévoré par le Sphinx, aveugle et écartelé entre les divers protagonistes du mythe. C'est ce qu'on appelle la dissociation ou le clivage sous l'effet du traumatisme (Vila, Porche & Mouren-Siméoni, 1999).

Chez ces patients dont l'Œdipe a été pulvérisé, l'inscription dans l'espace / temps est labile : la place dans les générations n'est pas acquise et est interchangeable, les territoires individuels ne sont pas définis, le moi-peau, pour reprendre l'expression d'Anzieu (1985), est déchiré. Quant à la perception et à l'intégration des différences, en particulier sexuelles, elles sont au mieux réduites au tout ou rien, au pire absentes. De plus, amour, désir, excitation sexuelle sont dissociés et semblent ne rien avoir à faire les uns avec les autres. En d'autres termes, aussi bien intégrés socialement que soient ces patients, quelque chose en eux est resté coincé dans l'infantile.

### Un enfant, une famille, un abuseur

Il est hors de question de développer ici l'ensemble de la problématique de l'abus sexuel. J'en retiendrai un aspect, que je situerai dans l'interpsychique et qui, lorsque le mécanisme est repéré,

permet de commencer à « désintriquer » les protagonistes de l'histoire. Le cadre de l'observation est le suivant : un adulte qui, enfant prépubère, a été sexuellement abusé à plusieurs reprises (attouchements jusqu'à la pénétration, avec ou sans violence manifeste) par un adulte connu de lui et qui n'a pas été protégé de ces abus par sa famille. Cette proposition comporte trois termes :

- L'enfant, qui est un être en développement et en construction. Ses ressources, ses capacités de réflexion, sa maturité, sa conscience de lui-même et son estime de lui ne sont pas les mêmes que celles d'un adulte. C'est une évidence, mais il est bon de la garder en tête, car elle signifie que l'impact d'un traumatisme sexuel sur un enfant ne sera pas le même que sur un adulte (c'est pourquoi il est maladroit de réunir, dans un même groupe de psychothérapie, des personnes qui ont été sexuellement abusées enfants et des adultes qui viennent de subir un viol).

- Un système familial non ou insuffisamment protecteur. Cela implique que le cadre de sécurité dans lequel évolue l'enfant n'est pas fiable. Quand la famille ne reconnaît pas l'abus sexuel, n'en voit pas les signes ou les dénie, quand elle est aveugle au trauma subi par l'enfant, voire complice, cela signifie pour l'enfant, dans l'interprétation qu'il fait de la situation, que les adultes non protecteurs cautionnent l'abus, selon la logique du « Qui ne dit mot consent ». Ce qui, entre parenthèses, n'est

### Bibliographie

- Amati, S. (1989). Récupérer la honte. In J. Puget, R. Kaes et al., *Violence d'état et psychanalyse*. Paris : Dunod.
- Anzieu, D. (1985). *Le moi-peau*. Paris : Dunod.
- Bergeret, J. (1984). *La violence fondamentale*. Paris : Dunod.
- Masson, J. M. (1984). *Le réel escamoté : le renoncement de Freud à la théorie de la séduction*. Paris : Aubier.
- Perrone, R., & Nannini, M. (1995, 1<sup>re</sup> éd). *Violence et abus sexuels dans la famille, une approche systémique et communicationnelle*. Paris : ESF Editeur.
- Vila, G., Porche, L.-M., & Mouren-Siméoni, M.-C. (1999). *L'enfant victime d'agression : Etat de stress post-traumatique chez l'enfant et l'adolescent*. Paris : Masson.

Photo: Ursula Markus



pas franchement faux : en effet, qu'y a-t-il dans cette famille qui fait que la détresse de l'enfant ne peut pas être prise en compte ? Ce sujet vaudrait la peine d'être développé, mais il dépasse le cadre de cet article. Disons simplement que, dans le psychisme de l'enfant, le système familial va être amalgamé, inextricablement lié à l'abuseur, ce qui fait qu'il est souvent adéquat de parler de système abusif.

● La personne abuseuse, homme ou femme. Nous en reparlerons dès que nous aurons posé un axiome.

L'axiome est le suivant : « Toutes les victimes ne deviennent pas des bourreaux, mais tous les bourreaux ont été des victimes » On peut le reformuler ainsi : dans les heurts et avatars du développement humain, la génération actuelle a tendance à présenter la facture des impayés d'impôt de la génération précédente à la génération suivante.

#### Loyauté et identification

Je me suis demandé pourquoi très souvent les victimes d'abus sexuels, devenues adultes, avaient développé une telle empathie pour les abuseurs ou le système abusif. Elles comprennent clairement les motifs qui poussent l'agresseur à passer à l'acte, l'expliquent (assez justement d'ailleurs) par la souffrance et les blessures antérieures subies par ce dernier alors qu'il était enfant. Il leur semble qu'elles ne peuvent pas renier l'abuseur sans se renier elles-mêmes. Ainsi, quelque part, au plus profond du psychisme, c'est comme si elles restaient collées, fusionnées à quelque chose de l'abuseur qui n'est ni rejetable, ni intégrable. Le grand travail du thérapeute consiste alors à aider à démêler « le tien du mien ».

Dans la littérature, plusieurs mots ont été accolés à ce phénomène. Ils en décrivent chacun un angle : loyauté de l'enfant à l'égard de sa famille, à l'égard de l'abuseur, par amour ou par peur, identification à l'agresseur, etc.

Mais, lorsqu'on dit d'un enfant victime qu'il est loyal au système abusif ou qu'il s'identifie à l'agresseur, on ne dit rien du mécanisme qui sous-tend cette loyauté ou cette identification. Et ces deux concepts sont peu opérationnels en thérapie. Tous deux sont d'ailleurs générateurs d'impuissance chez le thérapeute, associés à quelque chose de l'ordre de la fatalité. C'est ainsi qu'on peut, au nom de la loyauté, remettre des enfants en présence de l'abuseur, et, au nom de l'identification, pronostiquer chez un enfant de sept ans l'émergence d'un futur psychopathe.

Or, dans la ligne qui veut que toute psychothérapie commence par l'analyse du contre-transfert ou des résonances, je me suis demandé ce que signifiait réellement ce sentiment d'impuissance qui émerge chez le thérapeute dès qu'on s'attaque en profondeur au système abusif.

Lorsque le thérapeute pointe le bourreau, il soulève fréquemment une levée de boucliers chez le patient. Celui-ci donne à voir un clivage intérieur entre, d'une part, une rage souvent violente et meurtrière à l'égard de l'abuseur et, d'autre part, une empathie extraordinairement fine pour ce dernier. C'est cette empathie qui m'a interpellée, comme si l'enfant vivait une sorte de connaissance ou de reconnaissance intime de l'abuseur. Comme si, dans ces agressions sexuelles, un collage, une fusion s'opéraient à un niveau profond et que nous n'étions plus en face d'une identification, mais d'une identité : « L'abuseur et moi sommes le même, y compris dans le renversement des rôles : je suis abuseur, il est abusé », pourrait dire l'enfant victime.

Cela renvoie à la violence fondamentale (Bergeret, 1984), dans laquelle on ne sait plus si on parle de violence subie ou agie. La violence subie est agie, la violence agie est subie. Qui fait violence à qui ? Subir-agir deviennent indissociables et permutable.

#### Le mécanisme de l'emprise

Parler de loyauté de l'enfant à l'égard du système familial abusif ou d'identification à l'agresseur est faire preuve de méconnaissance des mécanismes mis en œuvre dans l'abus sexuel. L'enfant ne parle pas ou l'enfant se rétracte, dit-on, parce qu'il est loyal, qu'il aime sa famille, ou peut-être parce qu'il a peur. Si, en surface, ces interprétations sont correctes, elles sont insuffisantes dès que l'on plonge dans le mécanisme de l'abus. Pour ce faire, il faut en venir à l'abuseur et à la mise en place de l'abus.

L'abus sexuel commis par un adulte connu de l'enfant ne survient pas *sui generis*. Il est mis en place par l'abuseur, par ce qu'on appelle aujourd'hui le mécanisme de l'emprise, un phénomène de mainmise de l'abuseur sur le psychisme de l'enfant. L'enfant devient une marionnette dont l'adulte tire les fils. Hormis la douleur et la honte qui sont des signaux d'alarme, il n'a aucun moyen de reconnaître l'anormalité de la situation, et donc de se soustraire ou de résister à cette domination.

Trois étapes sont nécessaires à la mise en place de l'emprise : l'effraction, la captation et la programmation. « L'effraction consiste à s'installer dans le territoire de la proie ; la captation, elle, sert à apprivoiser et à mettre en cage la proie ; et la programmation, à la dresser, à lui apprendre à ne pas sortir, même avec la porte ouverte, et à devenir volontairement captive. » (Perrone & Nannini, 1995 ; 2000). Dans cette mise en place, l'abuseur va brouiller les circuits communicationnels, sensoriels et sensitifs de l'enfant, en utilisant le regard, le toucher et la parole. Cela induit un état de confusion intense chez la victime. Cet état peut être assimilé à une transe hypnotique, qui va être réactivée au moindre signe de l'abuseur.

#### La même expérience traumatique

L'emprise est le mécanisme vu du côté de l'abuseur. Qu'en est-il de l'enfant ? La transe induite par l'abuseur engendre dissociation et éclatement de la personnalité de l'enfant, dont je rappelle qu'elle est en construction. Lors de cette transe, l'enfant a directement accès